

Systèmes d'aide à la conduite : déjà 10 000 caméras recalibrées en 2016 chez CARGLASS®

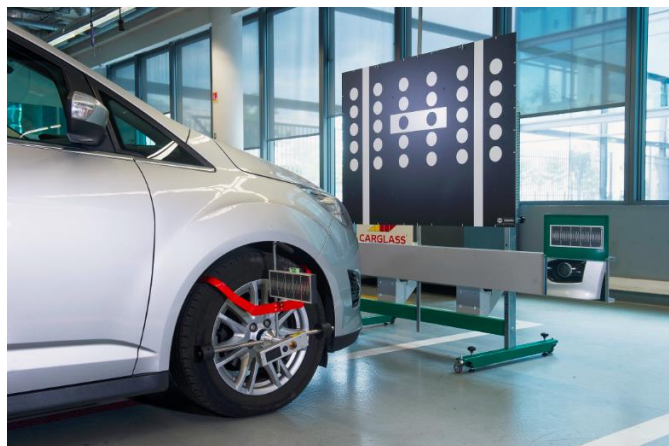
La généralisation progressive des systèmes d'aide à la conduite sur les nouveaux véhicules a un impact direct sur les métiers de la réparation et du remplacement de vitrage automobile. En cas de remplacement du pare-brise un calibrage systématique de la caméra est nécessaire. Pour répondre à ces nouveaux besoins, CARGLASS® a équipé en 2015 ses centres pour le calibrage obligatoire des caméras des pare-brise disposant de ces systèmes. L'enseigne fait le point 2 ans après l'équipement de son réseau.

Des systèmes d'aide à la conduite de plus en plus présents sur les véhicules

Les systèmes ADAS (Advances Driver Assistance Systems) utilisent des caméras qui permettent de détecter, durant la conduite, **les risques liés à l'environnement du véhicule** (véhicule qui freine, piéton qui traverse, franchissement de lignes continues...).

Ils permettent **d'alerter le conducteur** et, selon les modèles, d'actionner certaines fonctions du véhicule pour éviter un accident (alertes visuelles, désactivation du régulateur de vitesse, freinage...).

Ces systèmes d'aide à la conduite nécessitent entre autres une caméra implantée sur le pare-brise et leur calibrage est obligatoire en cas de remplacement de pare-brise.



CARGLASS® a été l'un des premiers spécialistes de la réparation et du remplacement de vitrage automobile en France à proposer ce service de calibrage et a pouvoir le réaliser sur **96% des véhicules** toutes marques confondues¹.

CARGLASS® a observé **une hausse significative du nombre d'interventions** nécessitant un calibrage, avec **pour l'année 2016 plus de 10 000 interventions** concernées.

¹ Parc Français

CARGLASS® forme et équipe son réseau pour le calibrage des pare-brise

Pour répondre à ces nouveaux besoins grandissants, CARGLASS® a accompagné cette avancée technologique en formant ses équipes. 187 centres sont aujourd'hui en capacité de réaliser le calibrage des véhicules disposant de caméras embarquées et d'ici la fin de l'année, l'objectif est d'en avoir doté 220. Cela permettra à CARGLASS® d'être au plus proches des clients ayant besoin de ce service.

CARGLASS® a formé et équipé son réseau avec les 2 solutions de calibrage possibles, selon la marque et le modèle du véhicule :

- **Un calibrage dynamique**, via une machine portative qui à ce jour représente près de 60% des besoins
- **Un calibrage statique**, nécessitant lui un appareil manuel, un laser et une cloison de simulation.

Après le remplacement du pare-brise, ces prestations de calibrage durent entre 30 et 55 minutes selon le type de véhicule.



« Les constructeurs commencent à équiper de plus en plus de modèles avec ces technologies qui étaient auparavant réservées aux véhicules haut de gamme. Nous travaillons avec Hella Gutmann Solutions pour avoir des outils de calibrage des différents systèmes d'aide à la conduite qui existent. Des mises à jour régulières sont effectuées, permettant ainsi d'anticiper l'arrivée de nouveaux modèles qui en seront équipés. » Rosario Troiano – Directeur Technique de CARGLASS®

RELATIONS PRESSE DE CARGLASS®

Carglass : Maïssa Berjaoui/Chloé Bencivengo - 01 46 34 60 60 – carglass@wellcom.fr

RETROUVEZ AUSSI CARGLASS® SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



À PROPOS DE CARGLASS®

Créé en 1986, CARGLASS® est le spécialiste de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules. CARGLASS® compte près de 3 000 collaborateurs, 450 centres et près de 700 véhicules-ateliers. Depuis 30 ans, les particuliers, les compagnies d'assurance et mutuelles ainsi que les flottes automobiles et loueurs font confiance à CARGLASS®. CARGLASS® couvre 100% du territoire français* et gère plus d'1 million de clients par an. CARGLASS® connaît un chiffre d'affaires de 399 M€ en 2015. CARGLASS® est signataire de la charte de la diversité depuis 2007, et figure en 2010 à la 5^e place du palmarès « Best Workplaces » des entreprises de plus de 500 salariés. CARGLASS® est une filiale du groupe BELRON®, présent dans 34 pays. Site Internet www.carglass.fr. *Hors Corse et îles non reliées par un pont